

Assemblée fédérale

L'Assemblée fédérale a nommé, le 22 avril 1926: *membre du Tribunal fédéral*: M. Joseph Piller, docteur en droit, de Bonnefontaine, professeur à l'Université de Fribourg, en remplacement de M. le Dr Ostertag, nommé directeur des bureaux internationaux pour la propriété industrielle, littéraire et artistique.

Suppléant du Tribunal fédéral: M. W. Vollenweider, docteur en droit, juge cantonal, d'Affoltern s. l'Albis et de Zurich, à Küssnacht (Zurich).

* * *

La session a été close le 23 avril 1926. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la Feuille fédérale.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Complément de la séance du 19 février 1926.)

M. le Dr Fritz Ostertag, juge fédéral, de Bâle, a été nommé directeur des bureaux internationaux pour la propriété industrielle, littéraire et artistique.

(Du 19 avril 1926.)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Guido von Schröter, consul honoraire de la République de Costa Rica à Lugano, promu au grade de consul général honoraire.

- (Du 22 avril 1926.)

Le ministre d'Italie a présenté au Conseil fédéral une lettre par laquelle S. M. Victor Emmanuel III, roi d'Italie, l'informe du décès de sa mère, S. M. la reine Marguerite de Savoie. Le Conseil fédéral a décidé d'adresser la réponse d'usage au roi d'Italie.

(Du 23 avril 1926.)

Direction générale des postes. Nomination. Fonctionnaire du service technique de l'inspectorat général: M. le Dr Adolphe von Salis, de Coire, titulaire provisoire de cette place.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. Otto Wirz, de ses fonctions d'expert technique de 1^{re} classe du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. Emile Hahn, de ses fonctions de machiniste à l'entrepôt de la régie des alcools à Berthoud.

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes: au canton de Schwyz: 1. 25% des frais de construction d'un chemin alpestre de dévestiture «Unterbach-Schwand», commune de Steinerberg (devis: fr. 84,000; maximum: fr. 21,000); 2. 25% des frais de construction d'un chemin de dévestiture «Obdorf-Würzbrücke», commune de Schwyz (devis: fr. 94,000; maximum: fr. 23,000).

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Exportation d'énergie électrique.

Les *Entreprises Electriques Fribourgeoises* à Fribourg (EEF) possèdent l'autorisation n° 31, du 20 juillet 1915, valable jusqu'au 8 janvier 1936, leur permettant d'exporter une puissance de 10,000 kilowatts au maximum d'énergie électrique à destination de la Société des forces motrices du Refrain à Montbéliard (France).

Les EEF demandent l'extension de cette autorisation:

Puissance pouvant être exportée au total, mesurée à la station de mesurage existante de «La Corbatière» (canton de Neuchâtel):

15,000 kilowatts, dont 8,000 kilowatts avec obligation de fourniture et 7,000 kilowatts sans obligation de fourniture. La puissance exportée, y compris des variations éventuelles de charge, ne dépasserait pas 16,500 kilowatts au maximum. Quantité d'énergie pouvant être exportée par jour: 225,000 kilowattheures au maximum, dont 80,000 kilowattheures avec obligation de fourniture et le solde sans obligation de fourniture.

L'énergie à exporter proviendrait des propres usines des EEF.

L'énergie exportée serait employée par la Société des forces motrices du Refrain pour sa distribution.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	17
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.04.1926
Date	
Data	
Seite	628-629
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 628

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.